

## communiqué de presse

## Incident lors d'un contrôle à Chauderon

## Jusqu'où peut-on resquiller?

Suite à l'incident survenu lundi 8 mai lors d'un contrôle dans un bus à l'arrêt Chauderon et dont certains journaux se sont faits l'écho, la Direction des tl tient à apporter un certain nombre de précisions quant aux faits relatés, peu conformes à la réalité. Une enquête interne est en cours. En l'état actuel du dossier, les éléments suivants peuvent être confirmés :

Les contrôleurs ont agi en parfaite concordance avec les règles applicables lorsqu'une personne ne se trouve pas en situation de présenter un titre de transport valable et qu'elle tente de se soustraire à une vérification d'identité, en prenant la fuite.

Dans le cas cité, la personne s'est montrée particulièrement agressive à l'égard des contrôleurs qui tentaient de la retenir, cherchant manifestement à attirer l'attention des témoins. Elle a été finalement immobilisée dans l'attente de l'arrivée de la police. Les contrôleurs n'ont jamais usé de la violence pour retenir la personne. Et ce n'est qu'au moment de l'arrivée de la police et par cette dernière que le client récalcitrant a été maîtrisé à l'aide des menottes.

En revanche, l'un des contrôleurs tl a été victime de coups. Plainte est déposée.

Il y a lieu de constater également que la personne en cause est connue du service contentieux de l'entreprise puisqu'à de multiples reprises, elle a été contrôlée sans titre de transport valable et a été appelée à payer les taxes correspondantes.

Au delà de l'effet médiatique d'un fait mis en évidence, il est utile de rappeler que plus de 1 million de voyageurs sont contrôlés chaque année sur le réseau tl. En 2005, sur un total de 1,4 million de passagers contrôlés, 45'000 constats ont été recensés.

Si la grande majorité des cas traités ne donnent lieu à aucun incident, force est de constater que, depuis quelques mois, le nombre de cas d'agressivité et d'actes de violence envers le personnel des transports publics est en augmentation sensible. Coups et blessures font désormais partie du quotidien des contrôleurs. 2 cas graves récents sont à déplorer cette année déjà.

Quant aux insinuations de racisme, de telles subjectivités sont évidemment gratuites et calomnieuses. Faut-il relever que les deux-tiers des contrôleurs sont d'origine étrangère, y compris de pays africains.

A l'avenir, les tl vont poursuivre leurs efforts d'information et de prévention pour lutter contre cette montée de la violence. Depuis quelques années déjà, l'entreprise a intensifié la formation professionnelle des contrôleurs qui bénéficient notamment de cours de gestion des conflits, de self-défense et d'une formation continue basée sur l'examen et l'analyse de tous les conflits survenant sur le réseau. – (Renens, le 10 mai 2006)